



# PROGRAMME DE BOURSES DE PERFECTIONNEMENT EN DROIT INTERNATIONAL



**PROGRAMME DE BOURSES DE PERFECTIONNEMENT EN DROIT INTERNATIONAL DES NATIONS UNIES**  
Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international

**1<sup>er</sup> juillet au 2 août 2024**

## INFORMATIONS GENERALES

Le Programme de bourses de perfectionnement en droit international des Nations Unies est conduit dans le cadre du Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, lui-même établi par l'Assemblée générale conformément à sa résolution 2099 (XX) du 20 décembre 1965. Le Programme de bourses de perfectionnement est organisé par la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies.

## OBJECTIFS

Le Programme de bourses vise essentiellement à permettre à des personnes qualifiées, notamment des fonctionnaires et des enseignantes et enseignants de droit international provenant de pays en développement et de pays à économie émergente, de parfaire leur connaissance du droit international et des activités juridiques des Nations Unies.

Le Programme de bourses propose une formation de haute qualité, dispensée par des expertes et experts en droit international sur une large gamme de sujets fondamentaux de droit international. En outre, le caractère interactif de la formation permet aux participantes et participants de partager leurs expériences respectives et d'échanger leurs vues, en vue de promouvoir une meilleure compréhension des questions contemporaines de droit international et la coopération à leur sujet.

## PROGRAMME DES COURS

Le Programme de bourses comprend la participation aux cours et séminaires de droit international organisés par la Division de la codification, ainsi qu'à la session de droit international public de l'Académie de droit international de La Haye.

Les cours et séminaires organisés par la Division de la codification sont dispensés par des universitaires et des praticiennes/s réputées/s en droit international, provenant de diverses régions et représentant des systèmes juridiques distincts. Les thèmes suivants sont susceptibles d'être inscrits au Programme : *Introduction au droit international, droit des traités, droit de la responsabilité internationale, droit diplomatique et consulaire, paix et sécurité internationales, règlement pacifique des différends internationaux, droit international des droits de l'homme, droit de la mer, droit international humanitaire, droit international pénal, droit international de l'environnement, droit international du commerce et droit international des investissements.*



## FORMAT ET DOCUMENTATION

Le Programme de bourses se déroule sous la forme de séminaires interactifs et de débats, afin de permettre un échange de vues approfondi. Une participation active sera attendue. Une documentation détaillée sera fournie au commencement du Programme. Seules les personnes qui auront suivi l'ensemble du Programme de bourses se verront décerner un certificat.

## PARTICIPATION/QUALIFICATIONS DES CANDIDATS

Pour pouvoir participer au Programme, une formation juridique et une expérience professionnelle en droit international sont requises. Une maîtrise de la langue dans laquelle le Programme est dispensé (anglais en 2024) est également nécessaire. Les personnes sélectionnées doivent attester être en mesure de suivre l'intégralité du Programme. Le Programme de bourses accueillera 20 personnes provenant de pays en développement et de pays à économie émergente.

## PROCÉDURE DE SÉLECTION

Lors de la sélection des participantes et participants au Programme, une attention particulière est accordée aux qualifications des candidates et candidats, à la portée de leurs obligations professionnelles, à l'intérêt de cette formation pour leurs activités professionnelles, ainsi qu'à la nécessité d'assurer une répartition géographique et une représentation équitable des genres. Les candidatures féminines sont encouragées.

Une attention particulière sera également portée aux candidatures émanant d'États Membres dont aucun ressortissant ou ressortissant n'a bénéficié d'une bourse les années précédentes.

## LIEU ET LANGUE DU PROGRAMME

Le Programme se déroulera au Palais de la Paix à La Haye (Royaume des Pays-Bas), du 1<sup>er</sup> juillet au 2 août 2024. Il sera dispensé en anglais. La maîtrise de l'anglais à l'oral et à l'écrit est requise. Les candidates et candidats dont la langue maternelle ou d'enseignement n'est pas l'anglais doivent attester de leurs aptitudes dans cette langue. Les candidatures dépourvues d'attestation linguistique valable ne seront pas considérées.

## DISPOSITIONS FINANCIÈRES ET LOGEMENT

Les bourses couvrent les frais de voyage en classe économique, le logement, l'assurance maladie, l'ensemble du matériel de formation, ainsi que les frais d'inscription à la session de droit international public de l'Académie de droit international de La Haye. Conformément aux procédures d'octroi de bourses des Nations Unies, les titulaires d'une bourse recevront une modeste indemnité couvrant leurs repas et autres frais de séjour.

Les personnes qualifiées peuvent également postuler à une place autofinancée. La participation autofinancée prend en charge tous les frais (par exemple, frais de voyage et de déplacement, d'hébergement et de subsistance, l'assurance maladie, ainsi que les frais d'inscription à l'Académie de droit international de La Haye).

## DATE-LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : le 22 mars 2024

Les formulaires de candidature incomplets ou reçus après la date-limite de dépôt des candidatures ne seront pas pris en compte. L'Organisation des Nations Unies ne perçoit aucun frais pour le dépôt ou traitement de la candidature et ne demande aucune information bancaire.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

De plus amples informations, ainsi que le formulaire de candidature, sont disponibles sur le site internet du Programme de bourses de perfectionnement en droit international à l'adresse suivante : <https://legal.un.org/poa/ilfp/french/>.

